



Société des Régates de Térénez

Port de Térénez, 29630 Plougasnou - 48°40'35"N - 3°51'05"W
02 98 72 33 25 - srterenez@gmail.com - www.srtz.com
N° Siret : 777 591 579 000 35 - N° DDJS : 29 .S. 46

Fiche d'inscription - automne 2021

Renseignements personnels

Nom : Prénom :
 Date naissance : N° de licence 2021 :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Portable : Fixe :
 Mail :
 Possession d'un carnet voile oui non
(Si oui, à remettre impérativement au secrétariat en début de stage)

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Téléphone(s) :

Stage souhaité

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Moussaillons (6-7 ans) | <input type="checkbox"/> Dériveur double VAGO (14 ans et +) |
| <input type="checkbox"/> Optimist (8-10 ans) | <input type="checkbox"/> Catamaran TWIXXY (13 ans et +) |
| <input type="checkbox"/> Catamaran ADVANCE (10-12 ans) | <input type="checkbox"/> Cata HB Cat 16 (+ de 16 ans et Niveau 2) |
| <input type="checkbox"/> Dériveur Solo (+ de 14 ans et Niveau 2) | <input type="checkbox"/> Planche Initiation (10 ans et +) |
| <input type="checkbox"/> Dériveur double FEVA (12 ans et +) | <input type="checkbox"/> Planche Médian (11 ans et +) |
| | <input type="checkbox"/> Planche Perf' (+ de 12 ans et Niveau 2) |

Durée : 5 jours 3 jours 2 jours

Date : du 25 au 29 octobre (sem 43) du 1 au 5 novembre (sem 44)

* Appelez-nous si vous souhaitez naviguer hors de ces dates !

Combinaison shorty 6 € intégrale 10 €

Autorisations et conditions

Je soussigné(e), responsable légal, déclare autoriser le pratiquant à participer aux activités de l'école de voile aux dates indiquées ci-dessus.

Le stagiaire ou le responsable légal pour les mineurs :

- autorise les responsables de la SRTZ à faire pratiquer sur lui/elle toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires, y compris son transport dans un établissement hospitalier.
- autorise le stagiaire à rentrer seul(e).
- autorise la SRTZ à utiliser l'image du stagiaire à des fins promotionnelles (plaquette, site internet).
- le stagiaire s'engage à respecter les gestes barrières et les distances interpersonnelles en vigueur dans le contexte sanitaire actuel

Atteste :

- que le stagiaire est apte à s'immerger et nager au moins 25 mètres.
- fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport.
- avoir pris connaissance du règlement intérieur et des arrêtés relatifs aux garanties d'encadrement et de sécurité. (Consultable sur le site et à l'accueil)
- avoir pris connaissance des assurances complémentaires proposées par la FFV :
 - Je souhaite souscrire aux assurances complémentaires « Décès et invalidité »
- Fournir un chèque d'arrhes de 50€ par stage, joint à cette fiche d'inscription. (ATTENTION ! Aucune inscription ne sera prise en compte sans le versement des arrhes. En cas de non présence le premier jour de stage ou d'annulation à moins d'une semaine du premier jour de stage, les arrhes ne vous seront pas restituées.)

Fait à

SIGNATURE :

(Responsable Légal pour les mineurs)

Le / / 2021